



L'HISTOIRE

LES FILLES DISCRIMINÉES DANS L'ACCÈS AUX INTERNATS

Ce n'est pas le tout d'encourager les bons élèves, notamment issus des quartiers, à «oser» les classes prépas, comme le fait le gouvernement. Encore faut-il qu'ils puissent se loger. Et là, les filles sont franchement discriminées par rapport aux garçons : elles peuvent compter sur 3412 places d'internat dans les lycées où elles font leurs prépas, contre 6087 pour leurs camarades mâles, alors qu'elles comptent pour 42% des effectifs. En Ile-de-France, sur 26 lycées abritant des prépas, 8 ont un internat exclusivement réservé aux garçons. Quatre associations [Paris-Montagne Femmes et sciences, Femmes et mathématiques, Femmes ingénieurs, réunies au sein du collectif Ouvrons les Portes!- ont décidé hier de saisir la Halde (Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) pour dénoncer les discriminations à l'encontre de ces jeunes filles et lancent une pétition en ligne (www.ouvronslesportes.org). Les solutions alternatives proposées aux filles - des logements souvent plus chers et lointains, ou tenus par des institutions religieuses - «ne sont pas équitables», écrit le collectif. Les jeunes filles issues de milieux défavorisés doivent parfois renoncer, faute de pouvoir se loger à un prix raisonnable.